

Fiche Technique:Formation Consignation Mécanique en Cote d' Ivoire

Objectifs de la formation

- Comprendre et appliquer les procédures de consignation mécanique.
 - Identifier les sources d'énergie mécaniques et les risques associés.
 - Mettre en place les dispositifs de verrouillage, d'étiquetage et de sécurité.
 - Inspecter les zones d'intervention et gérer les risques sur le terrain.
 - Renforcer la culture sécurité au sein des équipes.
 - Assurer la conformité avec les normes nationales et internationales.
- Note clé: La formation cible la prévention des mises en marche accidentelles et la conformité réglementaire, pour une sécurité opérationnelle durable.

Population cible

- Opérateurs de maintenance, techniciens de terrain, chefs d'équipes.
- Encadrants d'ateliers, responsables sécurité et qualité.
- Agents de prévention et superviseurs (production, agroalimentaire, portuaire, logistique).
- Entreprises avec équipements mécaniques ou électromécaniques.
- Profils RH et responsables SST pour piloter les actions de prévention.

Durée de la formation

Élément	Détail
Durée standard	2 à 3 jours, selon le niveau et le public
Formats	Présentiel (en entreprise ou centre à Abidjan), ou hybride
Pratique	Ateliers et simulations sur site
Adaptation	Intra-entreprise possible; contenu ajusté aux équipements et contextes locaux

Programme de la formation

Modules clés combinant apports théoriques et ateliers pratiques :

1. Introduction à la consignation et verrouillage

- Notions, enjeux et périmètre d'application.

2. Identification des sources d'énergie mécanique

- Repérage des énergies et analyse des risques.

3. Dispositifs de consignation et d'étiquetage

- Verrouillage, étiquettes et équipements dédiés.

4. Procédures de mise en consignation

- Étapes pas à pas pour sécuriser les équipements.

5. Études de cas et simulations

- Mises en situation et retours d'expérience.

6. Urgences et déconsignation

- Gestion des incidents et remise en service sécurisée.

7. Réglementations et normes

- Exigences nationales et internationales applicables.